
CONSEIL D'ADMINISTRATION : Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 avril, à 17 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Marquette-lez-Lille, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale de MARQUETTE-LEZ-LILLE.

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS : 15

Membres présents :

Monsieur : Boumediene MIMOUN, Vice-Président

Mesdames : Marie-Thérèse CROQUETTE , Sylvie TIRLOY,

Messieurs : Jacques DEREMETZ, Vincent FIORILE, Rachid BECHKER

Etaient absents excusés :

Messieurs : Dominique LEGRAND, Grégory DEKONINCK pouvoir à Sylvie TIRLOY,

Mesdames : Joëlle DARCHICOURT, Coralie VICO pouvoir à Boumediene MIMOUN, Virginie OLIVIER, Michèle GUILBERT, Christine LAURENT

Etaient absents :

Messieurs : Johann GRUSON

Madame : Corinne SCHERPEREEL

En présence de Madame Jennifer TUCKER, Directrice.

DOSSIER N°CCAS/I/2025/02/02

DOSSIER N° CCAS/I/2025/02/02

**ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE DU MOIS DE JANVIER ET FEVRIER
2025**

Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président, rappelle à Mesdames et Messieurs les Administrateurs qu'une première convocation datée du 18 mars 2025, a été transmise aux administrateurs à cette même date, visant à réunir le Conseil d'Administration le lundi 31 mars 2025, soit dans le respect du délai légal, et conformément au règlement intérieur de l'établissement, mais que le quorum n'a pu être atteint à cette date.

Une seconde convocation a par conséquent été transmise à Mesdames et Messieurs les Administrateurs le 1er avril, convoquant l'assemblée délibérante le vendredi 04 avril, sans qu'il soit besoin que le quorum soit atteint pour délibérer valablement.

Monsieur Boumediene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale, informe ses collègues des aides attribuées par la Commission Permanente qui s'est réunie les vendredis 31 janvier et 28 février 2025.

- **Commission permanente du 31 janvier 2025**

**DELIBERATION N° CCAS/I/2025/01/01
ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE**

Sous la Présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, la Commission Permanente s'est réunie le 31 janvier 2025 et a étudié 17 dossiers et décidé d'attribuer :

- **300,00 Euros d'aide alimentaire sous forme de chèques multiservices,**
- **60,00 Euros d'aide exceptionnelle sous forme de chèques multiservices,**
- **693,00 Euros d'aide exceptionnelle (loyer et énergie)**

La commission a décidé de rejeter quatre dossiers et d'en ajourner un.

Etaient présents :

Mesdames : Joëlle DARCHICOURT et Michèle GUILBERT

Messieurs : Jacques DEREMETZ et Rachid BECHKER

- **Commission permanente du 28 février 2025**

**DELIBERATION N° CCAS/I/2025/02/02
ATTRIBUTION DE L'AIDE FACULTATIVE**

Sous la Présidence de Monsieur Boumediene MIMOUN, la Commission Permanente s'est réunie le 28 février 2025 et a étudié 7 dossiers et décidé d'attribuer :

- **210,00 Euros d'aide alimentaire sous forme de chèques multiservices,**
- **270,00 Euros d'aide exceptionnelle (loyers)**
- **22,75 € pour la prise en charge de cantines scolaire.**

La commission a également décidé de rejeter un dossier.

Etaient présents :

Mesdames : Marie-Thérèse CROQUETTE, Joëlle DA
GUILBERT
Monsieur : Jacques DEREMETZ

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 059-265903864-20250404-CCASI20250202-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

PREND ACTE.

Fait en séance à Marquette-Lez-Lille, les jour, mois et an
ci-dessus (suivant signatures)



Le Vice-président,
Boumediene MIMOUN.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping strokes.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 059-265903864-20250404-CCASI20250202-DE